

# Les groupes de rando 2023



Je m'inscris pour :

**LES MINIS VIREES DU VENDREDI (niveau FACILE)**

Randonnées de 1h20 à 2h15 de marche effective, dénivelé max. de 300m environ, à pied ou en raquettes selon les conditions.

**Pré-requis**

Pouvoir marcher 1h15 à un rythme tranquille sur un terrain irrégulier avec quelques petites montées.

**Dates 2023**

10 mars, 24 mars, 28 avril, 12 mai, 2 juin, 23 juin, 7 juillet, 1<sup>er</sup> septembre, 15 septembre, 29 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 24 novembre, 15 décembre

**Prix**

-Abonnement pour les 14 sorties : Fr. 395.— à forfait.

**LES PETITES VIREES DU VENDREDI (niveau INTERMEDIAIRE)**

Randonnées de 2 à 3h de marche effective, dénivelé max. de 450m environ, à pied ou en raquettes selon les conditions.

**Pré-requis**

Pouvoir marcher 2h30 à un rythme régulier avec un peu de dénivelé.

**Dates 2023**

3 mars, 17 mars, 31 mars, 5 mai, 26 mai, 16 juin, 30 juin, 25 août, 8 septembre, 22 septembre, 6 octobre, 3 novembre, 17 novembre, 1<sup>er</sup> décembre

**Prix**

-Abonnement pour les 14 sorties : Fr. 395.— à forfait.

**LES VIREES DU MERCREDI POUR SENIORS (niveau FACILE, dès 60 ans)**

Randonnées de 1h20 à 2h15 de marche effective, dénivelé max. de 300m environ, à pied ou en raquettes selon les conditions.

**Pré-requis**

Pouvoir marcher 1h45 à un rythme tranquille sur un terrain irrégulier avec quelques petites montées.

**Dates 2023**

22 mars, 26 avril, 24 mai, 21 juin, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre

**Prix**

-Abonnement pour les 8 sorties : Fr. 225.— à forfait.

**Lieu**

-Les randonnées se déroulent dans les régions Intyamou, Jagne, Moléson, Bulle, Monts de Riaz/Marsens. Départ à 8h15, lieu de rendez-vous à définir de semaine en semaine, retour aux alentours de 11h45 max.

**Informations concernant le/la participant(e)**

Nom : ..... Prénom : .....

Année de naissance : .....

Adresse (rue) + localité : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Problème(s) de santé à signaler : .....

N° IBAN (si remboursements) .....

Signature attestant l'acceptation des informations susmentionnées : .....

**CONDITIONS GENERALES AU VERSO !**

## Conditions générales

En signant le formulaire d'inscription, le participant accepte les présentes conditions générales :

- Tout problème de santé (allergie, diabète, problème cardiaque ou respiratoire, prothèse ou autre) doit être signalé par écrit sur le présent formulaire. Selon la nature du problème signalé, un certificat médical pourra être demandé, attestant que la pratique de la randonnée en montagne est autorisée.

**- Le mauvais temps, du moment qu'il ne compromet pas la sécurité du groupe, n'est pas un motif d'annulation.**

- Découverte-Nature se réserve le droit, après les deux premières sorties, de refuser un participant dont la forme physique ou le souci de santé ne serait pas compatible avec le programme proposé. Dans un tel cas, le solde des frais engagés serait remboursé.

- Si un participant décide d'arrêter le programme pour des raisons personnelles (surcharge de planning, décalage avec le reste du groupe dû à un manque de participation), aucun remboursement ne sera effectué !

- Le prix comprend l'organisation et l'accompagnement lors des sorties. Les frais de transport sont à la charge de chaque participant. En cas de météo défavorable contraignant Découverte-Nature à annuler la sortie, le montant proportionnel à la sortie sera remboursé en fin de saison, sans autre indemnité.

- **Les sorties auxquelles le client ne pourrait pas participer ne sont pas remboursées vu qu'il s'agit d'un prix forfaitaire** (exception : motif médical **avec présentation d'un certificat**).

- L'inscription est garantie dès réception du montant forfaitaire indiqué. Règlement au plus tard le **17 février 2023** sur le n° de compte IBAN CH51 0900 0000 8448 7310 8 ou par TWINT 079 302 18 72. En cas d'annulation par le client : un mois avant la première sortie : 50% du montant reste dû à Découverte-Nature / une semaine avant la première sortie, 100% du montant reste dû à Découverte-Nature.

- Assurance accident et rapatriement à charge du participant.

- For juridique en Suisse.

## Matériel particulier à emmener (selon la saison)

Sac à dos / Chaussures adaptées à la randonnée en montagne en été et en hiver / Bâtons de randonnée / Raquettes à neige / Guêtres / T-shirt de rechange / Polaire et veste genre coupe-vent / Protection contre la pluie / Veste chaude pour les sorties hivernales (obligatoire au fond du sac svp) / Gants / Bonnet / Lunettes soleil / Crème solaire / Encas (par ex. : fruits secs, barres de céréales, fruits) et boisson min. 1.5 l / Affaires et médicaments personnels / Répulsifs, taons, etc.

A retourner à :

**Découverte-Nature – Ch. des Gentianes 10 – 1663 Pringy**

Sandrine Amey – Accompagnatrice en montagne dipl., Membre ASAM

info@decouverte-nature.ch – 079 302 18 72

www.decouverte-nature.ch